

# L'islamologie, discipline ou champ particulier de l'approche du religieux ?

## Responsables

### Juliette Dumas

(Institut français d'islamologie, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique)

**Lundi 10 juillet 2023**

**16h30-18h30**

**Musée des beaux-arts**

## Intervenants

### Ziad Bou Akl

(Chargée de recherches CNRS / MCF ENS Ulm)

### Mohamed Ben Mansour

(MCF, ENS Lyon)

### Philippe Martin

(Directeur de l'ISERL et du GIS Religions / Professeur des universités, Lyon 2)

### Alexandre Papas

(Directeur du Centre d'études ottomanes, Collège de France / EPHE)

### Éric Vallet

(Professeur des universités, Université de Strasbourg)

## Résumé de la table-ronde

Selon la charte constitutive de l'Institut français d'islamologie (IFI), créé en 2022, l'islamologie désigne « l'étude scientifique et non-confessionnelle des systèmes de croyances, de savoirs et de pratiques propres aux différentes branches qui composent la religion musulmane ».

Dans leur état des lieux, brossé en 2021, F. Chiabotti et E. Vallet rappellent que le terme, inventé en Allemagne au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle et transposé tel quel en français, « servait à désigner l'ambition scientifique nouvelle d'aborder la religion musulmane comme un fait total, renvoyant non seulement à un système de croyances, mais aussi un ensemble de pratiques sociales, culturelles ou de modes d'organisation politique : il s'agissait alors de dépasser la seule approche philologique des textes classiques de l'islam, qui se trouvait au centre de l'orientalisme du XIX<sup>e</sup> siècle, pour y intégrer également des observations sur l'islam contemporain ».

Ce va-et-vient entre passé et présent, entre discours et pratiques, cette tension entre science et croyance demeure au cœur de l'islamologie aujourd'hui. L'émergence de nouvelles terminologies (« études islamiques », « islamologie », « déradicalisation »...), le développement parallèle des disciplines des sciences humaines et sociales sur l'aire arabo-musulmane, ou encore le décroisement récent des études fondées sur des approches linguistiques (domaine arabe, turc, persan, berbère...), tout cela donne à l'islamologie une tonalité particulière, à la croisée de la recherche-action, de l'étude du « fait religieux » et de celle des sociétés des « mondes musulmans ».

À l'heure où la création de l'IFI ancre l'islamologie dans les universités françaises, cette table-ronde entend revenir sur la question de la délimitation du périmètre de l'islamologie, sur ses fondements disciplinaires, ses objets d'études et ses liens avec les disciplines voisines.